

Public visé

Tous les professionnels du bâtiment : entreprises du bâtiment, architectes, ingénieurs, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, fabricants, etc...

Prérequis

Des bases en calculs thermiques sont conseillées.

QCM de prérequis à réaliser avant l'entrée en formation

Durée de la formation

10 jours répartis sur 3 mois, soit un programme intensif de 75 heures.

1 demi-journée pour un examen de 3 heures 30



**95% de
réussite aux
examens**

CONTACT

formation@propassif.fr

TÉLÉPHONE :
01 45 08 86 76
01 45 08 86 78

SITE WEB : www.propassif.fr

110 rue Réaumur 75002 Paris

Contexte et Objectif

Le Parlement Européen demande qu'à partir de 2020, le standard Bâtiment Passif soit appliqué à toutes les constructions neuves. Pour une mise en œuvre optimale de ce standard à haute efficacité énergétique, l'Europe a besoin d'architectes et d'ingénieurs possédant des connaissances approfondies dans la conception, la construction et la mise en chantier des bâtiments passifs. Pour répondre à ce besoin, la formation a pour objectif de former les professionnels du bâtiment de demain.

Modalités d'accès à la formation

- Les inscriptions sont considérées dans l'ordre d'arrivée
- L'inscription est valide après règlement complet de la formation, au moins 3 semaines avant le début des cours
- Si une demande de prise en charge est en cours, un chèque de caution du montant de la formation est demandé
- Se munir de son ordinateur portable et des logiciels Excel et PHPP

(Voir conditions de participation => formulaire d'inscription en ligne)

Modalités pédagogiques

- Support de cours, vidéoprojecteur, manuels, exercices
- Encadrement : 2 personnes



- Examen blanc
- Examen final



- Certificat européen
- Attestation de formation